Prospectus de l'Institution dirigée par M. Barbet.

Numéro d'inventaire: 1979.36186

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur: Renouard (Paul)

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1840 (vers)

Description: Feuillet imprimé formant livret, "restauré" avec du ruban adhésif.

Mesures: hauteur: 250 mm; largeur: 205 mm

Notes: Prospectus d'une institution dirigée par M. Barbet, ancien élève de l'Ecole Normale, licencié ès-sciences de la Faculté de Paris. Institution située rue Saint-Jacques, impasse des Feuillantines à Paris. L'Institut offre des cours complétant ceux des collèges royaux et préparant aux grands Ecoles. AUTRE EXEMPLAIRE: 2.1.01/2000.1399 Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4 **Lieux** : Paris, Paris

1/4

Université de France.

370

HOLTUTION

DIRIGÉE PAR M. BARBET,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, LICENCIÉ ÈS-SCIENCES DE LA FACULTÉ DE PARIS,

Rue Saint-Jacques, impasse des Feuillantines, n° 3, à Paris.

CETTE institution, située sur un terrain vaste et parfaitement aéré, se divise en deux sections tout-à-fait distinctes, celle des sciences et celle des lettres.

La première se compose des élèves qui se destinent à l'Ecole Polytechnique, à celles de Saint-Cyr, de la Marine et des Eaux-et-Forêts.

Les leçons qu'ils reçoivent au Collège Royal, et les cours particuliers qu'ils suivent dans l'intérieur de l'établissement, sont réglés sur les programmes d'admission à ces diverses Ecoles. Les succès annuels que cette maison obtient aux différens examens prouvent assez que rien n'est épargné pour justifier la confiance des parens.

La seconde comprend les élèves qui suivent les classes d'humanités et de grammaire au Collège Royal, ainsi que ceux qui, moins avancés, sont préparés dans l'intérieur. Les élèves qui fréquentent le collège reçoivent chaque jour dans l'établissement des répétitions données par des professeurs particuliers.

On a établi dans la maison un cours de langue française, de géographie et d'histoire, pour les élèves qui n'étudient pas les langues anciennes.

Tous les élèves peuvent, sans aucune augmentation dans le prix de la pension, profiter des leçons d'écriture, de dessin, de langue anglaise, de langue allemande et de mathématiques, qui se donnent dans l'établissement. Ils sont obligés de suivre le cours de mathématiques aussitôt qu'ils sont en état de le comprendre : deux ou trois leçons par semaine, con-

- 2 -

tinuées de classe en classe, mettent tous les élèves en état de connaître, au sortir de seconde, l'arithmétique complète et la géométrie élémentaire.

Chacun sait que l'on tire, aujourd'hui plus que jamais, un parti fort avantageux de ces premières notions scientifiques, soit que l'on se destine au commerce ou à l'industrie, soit que l'on se propose de prendre des grades dans une faculté quelconque, soit que l'on desire être admis à l'une des Ecoles Spéciales ci-dessus mentionnées.

Pour satisfaire entièrement aux besoins des familles, M. Barbet a ajouté à sa maison une Ecole préparatoire à la marine. Les élèves y sont reçus depuis l'âge de huit ans; on leur enseigne les élémens des lettres latines et françaises, les mathématiques, la langue anglaise, le dessin, l'histoire, la géographie et les élémens de physique, de chimie et d'astronomie. On voit que cet enseignement convient très bien aux jeunes gens qui n'ont pas besoin d'approfondir les langues anciennes, par exemple à ceux qui se livreront un jour au commerce ou bien aux arts industriels et manufacturiers.

Tous les aspirans à l'Ecole Navale, des différentes parties de la France, sont soumis à un concours public et ne sont admis qu'après y avoir complètement satisfait. Ceux d'entre eux qui ne réussissent pas, ou qui, par des circonstances quelconques, ne doivent plus suivre la carrière de la marine, sont souvent obligés de quitter l'établissement dans lequel ils ont fait leurs études préparatoires. Il n'en est pas ainsi des Elèves de l'Institution de M. Barbet, qui trouvent dans sa maison tous les moyens pour compléter leur instruction littéraire ou scientifique. Ils peuvent s'y préparer à suivre les cours des diverses Facultés; ils peuvent surtout étudier pour arriver à l'Ecole Polytechnique, dans laquelle sont admis chaque année, depuis long-temps, un grand nombre d'Elèves de cette Institution.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Tous les exercices religieux se font dans l'intérieur de l'établissement; un aumônier est attaché à la maison.

Tous les trois mois, des notes détaillées sont transmises aux parens sur la conduite, les progrès et la santé des élèves.

Pour entretenir l'amour du travail et exciter l'émulation, on a établi deux examens publics, le premier dans le mois d'avril, l'autre vers la fin de l'année.

Trois cours très vastes, et séparées les unes des autres, permettent, non-seulement de séparer les élèves qui s'occupent spécialement des sciences, de ceux qui suivent la carrière des lettres, mais encore de distribuer ceux-ci, d'après leur âge, dans des portions de terrain isolées. Aucune

- 3 -

communication n'est possible dans les dortoirs, qui sont surveillés par autant de maîtres qu'il y a de divisions différentes.

L'infirmerie, confiée aux soins d'une personne accoutumée à garder les malades, est visitée tous les jours par le docteur Bégin, membre de l'Académie de Médecine de Paris, chirurgien-major à l'hôpital militaire d'Instruction du Val-de-Grâce, etc.

Les élèves ne peuvent sortir que sur la demande de leurs parens on de leurs correspondans. Ils doivent, pour la sortie comme pour la rentrée, se conformer aux réglemens de l'Université, dont il leur sera donné connaissance. On ne peut les voir qu'aux heures de récréation.

Les élèves présentent, en entrant, leur acte de naissance, et un certificat de vaccine.

Chaque élève doit apporter un lit complet.

La maison se charge de le fournir, ainsi que le cadre de dessin et le pupitre à raison de 62 francs une fois payés pour tout le temps que l'élève reste en pension. (Les couchettes sont en fer.)

Il apporte en outre:

- 3 paires de draps.
- 12 serviettes.
- 12 chemises 12 mouchoirs -
- 12 paires de bas ou chaussettes, dont 6 de couleur.
- 9 cravates dont 3 de soie noire.
- 6 bonnets de coton.

- 1 peigne avec sa brosse.
- i éponge.
- I couvert et une timbale d'argent.
- 2 habits complets.
 - 2 chapeaux ou une casquette et un chapeau.
 - 2 paires de souliers ou de bottes.

L'élève, en quittant l'Institution, y laisse une paire de draps pour le service de l'infirmerie.

Le Prix de la Pension,

Pour l'année scolaire, composée de dix mois, est de:

1,200 fr. pour les élèves de mathématiques.

800 fr. pour les élèves d'humanités et les aspirans à la marine, qui n'ont pas douze ans.

1,000 fr. pour ceux qui ont plus de douze ans.